

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 20 MARS 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX LE 20 MARS A 19H30, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : GUERET Brigitte, LUSIGNY Aurélien, GIRARD Séverine, MICHAUT Gérard, LEMONNIER Fabienne, PILON Patrice, RABATE-NANNI Marianne, THIBAUT Franck, PROTAT Mélanie, SERDIN Maxime, VIOLETTE Christine, HERNANDEZ Christophe, COTTIN Grégory, Michèle HERVE-Barre

Absents excusés : BOULOGNE Catherine qui a donné pouvoir à COTTIN Grégory

Secrétaire de séance : RABATTE-NANNI Marianne,

LE PROCES-VERBAL DU 25 Février 2026 A ETE SIGNES PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Participation de Marion LAFONTAN, Agent communal, en appui aux opérations de vote et de mise en place du nouveau conseil municipal.

Mme Michèle HERVÉ-BARRE en tant que doyenne du conseil municipal nouvellement élu, préside la séance jusqu'à l'élection du maire.

### 1° Élection du Maire (art. L 2122-8 du CGCT)

Constitution du bureau de vote : Mme PROTAT et M. PILON sont désignés assesseurs.

Une seule candidature est présentée pour le mandat de Maire de Michery : Mme Brigitte GUÉRET, liste « VIVRE MICHERY ».

Les 15 conseillers présents ou représentés votent.

Dépouillement des votes : **13** bulletins **POUR** Mme Brigitte GUERET ; 2 bulletins blancs

**Mme Brigitte GUÉRET est élue Maire de Michery et est immédiatement installée.**

### 2° Détermination du nombre d'Adjoints au Maire

Mme la Maire donne lecture des règles pour le calcul du nombre d'adjoints. Pour Michery, ce nombre ne peut excéder 4. Mme la Maire propose d'élire 4 Adjoints. Proposition adoptée.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

### 3° Election des Adjoints (art. L 2122-8 du CGCT)

Mme la Maire procède à la lecture des modalités du vote.

Une seule liste est présentée, composée de M. Aurélien LUSIGNY, Mme Séverine GIRARD, M. Gérard MICHAUT, Mme Fabienne LEMONNIER.

Dépouillement des votes : **13** bulletins **POUR** la liste présentée ; 2 bulletins blancs.

Sont donc élus :

1<sup>er</sup> adjoint : M. Aurélien LUSIGNY

2<sup>ème</sup> adjointe : Mme Séverine GIRARD

3<sup>ème</sup> adjoint : M. Gérard MICHAUT

4<sup>ème</sup> adjointe : Mme Fabienne LEMONNIER

Discours de Mme la Maire suite aux résultats de ces élections : (récupérable en Mairie et sur les réseaux sociaux).

#### 4° Lecture de la Charte de l'Élu local

Cette charte ayant été adressée à tous les élus avec la convocation, seule la lecture de la version simplifiée est effectuée.

#### 5° Communications - Questions diverses

- Mme la Maire fait part d'un risque de fermeture d'une classe à l'école de Michery pour la rentrée scolaire 2026/2027. Des contacts ont déjà eu lieu avec l'inspectrice d'académie (Madame SAULET) et un courrier d'argumentaire est en cours de rédaction afin d'exprimer et expliquer le refus de la commune de Michery quant à cette éventualité. Mme la Maire rencontrera une délégation de parents d'élèves ce dimanche 22 mars après midi. Selon M COTTIN, les élus régionaux ou nationaux nous soutiendront dans ces démarches.
- Mme la Maire informe M. COTTIN qu'un espace de travail peut être mis à sa disposition dans les locaux de la Mairie pendant les heures ouvrables ; un espace peut également lui être réservé dans le bulletin municipal.
- Les 2 prochains Conseil Municipaux se dérouleront le 1<sup>er</sup> avril (composition des commissions) et le 23 avril (vote du budget 2026).
- M. COTTIN interpelle la Maire sur des fuites d'eau dans un logement locatif rue C. De Gaulle : ce point est déjà en cours de traitement par la municipalité. Il demande également des explications quant à la diminution du nombre d'emplacements prévus dans le Camping-car Park, ainsi que sur une différence de 9000 € de reste à charge pour les travaux en cours : les explications lui sont apportées et les chiffres sont à sa disposition pour consultation.
- Mme la Maire rappelle que les questions d'ordre technique doivent être remises au secrétariat de mairie 48 heures avant la tenue du Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20h05

Brigitte GUERET

Aurélien LUSIGNY

Séverine GIRARD

Gérard MICHAUT

Fabienne LEMONNIER

Patrice PILON

Marianne RABATE NANNI

Franck THIBAUT

Mélanie PROTAT

Maxime SERDIN

Christine VIOLETTE

Christophe HERNANDEZ

Michèle HERVE BARRE

Grégory COTTIN

Catherine BOULOGNE qui a donné pouvoir à Monsieur Grégory COTTIN